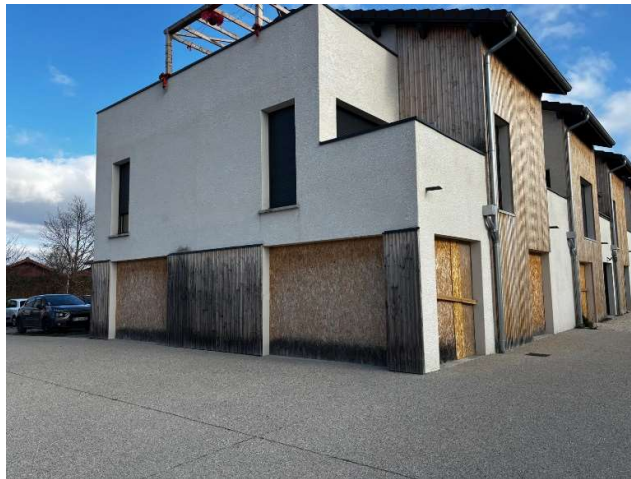


Appel à manifestation d'intérêt – Commune de Champagnier

Exploitation d'un local commercial de 116,73m²

2 allée du Lavoir 38800 Champagnier



Réponse attendue jusqu'au 26 janvier 2025

Contact : mairie@champagnier.fr ou 04 76 98 08 83

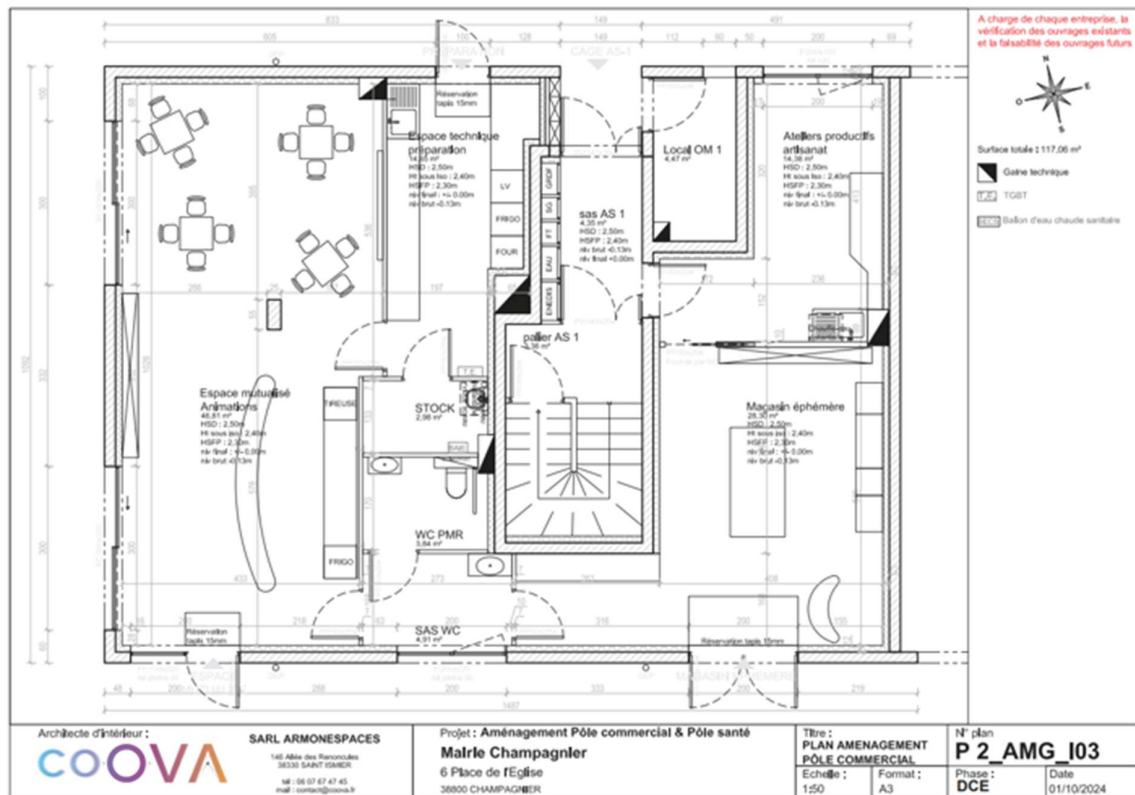
Description des locaux :

Les locaux commerciaux sont situés Hameau du Laca qui est une opération immobilière mixte, autorisée en 2018 et livrée fin 2020, située, comme son nom l'indique, à proximité de la place du Laca à Champagnier. Elle comprend la réalisation de maisons individuelles et de logements collectifs en accession classique, de logements sociaux à la propriété, ainsi que de logements locatifs sociaux.

Sur cinq lots commerciaux présents dans l'opération, deux d'entre eux ont été transformés en **bibliothèque municipale du Laca**, un accueillera en 2025 un **cabinet médical** et deux font l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt et seront aménagés concomitamment.

La maîtrise d'œuvre d'aménagement de ces lots a été confiée à **Coralie Genevray** du cabinet **COOVA** et a conduit la commune à conclure un **marché public à procédure adaptée (MAPA)** pour l'aménagement en lot unique de cet espace.

Le marché notifié fin décembre 2024 prévoit l'aménagement de ces lots, hors ameublement, avec notamment un atelier productif, un espace « magasin éphémère », une salle d'animation ainsi qu'un espace technique et de préparation comme présenté sur le plan ci-dessous :



Objectifs du projet :

Le projet pour l'exploitation du local commercial du Laca poursuit plusieurs objectifs :

- **Sélection d'exploitants éthiques** : Attirer des porteurs de projet engagés dans des pratiques commerciales **écoresponsables** (circuits courts, technologies vertes et recyclage innovant).
- **Impact économique positif** : Dynamiser l'économie locale en attirant une clientèle consciente et engagée.
- **Pratiques durables** : Favoriser une **économie circulaire** grâce à l'organisation d'**ateliers collaboratifs** et à la réduction des déplacements motorisés, en proposant des services jusqu'alors inexistant dans le village.

Ces objectifs visent à renforcer l'harmonie avec la nature environnante tout en impliquant les **associations écologiques** et les **partenaires locaux** pour soutenir cette démarche durable et responsable.

Critères de sélection :

Les critères de sélection pour l'exploitation des locaux commerciaux sont :

1. **Modèle économique viable** : Proposer un modèle économique durable avec une programmation pluriannuelle.
2. **Gouvernance** : Présenter des modalités de dialogue et d'évaluation de l'activité avec les parties prenantes.
3. **Engagement communautaire** : Créer des emplois locaux et s'impliquer dans la vie communautaire.
4. **Respect des normes environnementales** : Adopter des solutions écologiques, incluant les technologies vertes et les pratiques écoresponsables.
5. **Offre de services diversifiés** : Proposer des activités telles que petite restauration, épicerie, café, multi-services, relais colis, ou gestion locative de locaux médicaux.
6. **Création d'un lieu convivial et inclusif** : Transformer le local en un espace attractif pour tous les habitants.
7. **Coordination et collaboration** : Travailler avec les acteurs de la place du village (habitants, commerçants, personnel médical).

Processus de sélection :

Le processus de sélection sera simple et basé sur un dossier de candidature :

- La période de candidature s'étendra du **19 décembre 2024 au 26 janvier 2025**. Durant cette période, les candidats pourront dialoguer et bénéficier du support de la maîtrise d'ouvrage.
- Une audition des candidats est prévue lors de la séance du conseil municipal du **3 février 2025**. Suivant cette présentation, les candidats pourront dialoguer et bénéficier du support de la maîtrise d'ouvrage.
- L'engagement définitif sera pris lors de la séance du **31 mars 2025**.